

naliste. Nous apprenons qu'il faisait lui-même le travail de la correction, que rien ne s'imprimait sans avoir passé trois ou quatre fois sous ses yeux. Il était accablé par les lettres et surtout par les commissions et les dissertations que des gens indiscrets lui imposaient. C'est ainsi que dans le Journal du 1^{er} février 1779 il en vint à indiquer à ses lecteurs l'adresse détaillée d'un « écrivain public » de Liège. Sentant lui-même les limites de son intelligence et de ses connaissances, il comprenait le plaisir de ses adversaires à la lecture de ses bévues. « Par exemple je viens de finir un ouvrage très difficile sur l'*astronomie* ; en même tems que j'y travaillais, M. l'Abbé G. me demandoit des détails sur la population ; Monsieur le Comte J. une dissertation géographique sur les pays-Bas, Monsieur D. D. un mémoire apologétique pour M. Gassner¹⁾, Madame la princesse de D. un essai sur l'inoculation. Vous croyez que je suis de fer et de feu ; que ma tête est un caillou qu'il ne s'agit que de frapper pour en faire sortir les étincelles. »

Les plaintes sur la surcharge de travail sont assez fréquentes sous sa plume ; elles montrent que son activité ne se bornait pas à la rédaction de son Journal. Dans une lettre à Monseigneur le prince de F., il s'excuse de n'avoir pas encore renvoyé une espèce de préface que son correspondant lui avait adressée. « Tandis que je ne peux manquer à cette petite créature éphémère qui coure le monde deux fois par mois, je nourris un autre à Paris, une autre à Luxembourg et une troisième ici qui ne souffrent pas un moment d'oubli. » Depuis 6 semaines, un de ses anciens écoliers qui lisait et corrigeait ses « grabouillages » était gravement malade ; de plus, il se sentait beaucoup de difficultés à exprimer les pensées d'un autre. Le 5 mars 1779, il écrivit à un ami qu'il ne pouvait collaborer à un nouveau journal qui allait être fondé, puisqu'il n'avait aucun intérêt pour la politique et ne traitait qu'avec dégoût la partie de son Journal qui la concernait. Il jugeait que sa manière grave et sérieuse était peu apte à gagner des lecteurs à un périodique récemment fondé ; en traitant des matières semblables dans deux journaux, il risquait de faire tort à chacun d'eux. Le projet d'un journal en trois langues ne lui semblait pas heureux. Son Journal était réimprimé sur les confins de la Suisse ; Feller ne s'opposait pas à ce qu'on le fît aussi à Cologne, tant que l'intérêt de l'imprimeur le permettrait. Lui-même n'avait d'autre intérêt que celui de la religion. On sait que les réimpressions souvent fautives, les traductions souvent faites à l'insu et sans la moindre autorisation de l'auteur étaient un des fléaux de la vie intellectuelle du 18^e siècle, quand la propriété littéraire n'était protégée par aucune mesure efficace.

Le 8 mai 1777, pour faire plaisir à quelques amis, Feller s'était adressé à l'évêque d'Autun pour obtenir la libre circulation de son Journal en France. D'autres périodiques gagnés aux idées à la mode, tels que l'*Esprit des Journaux*, le *Courrier de l'Europe*, le *Journal de Linguet*, contre lequel Feller polémisait très souvent, la *Gazette universelle de Littérature* jouissaient de ce droit. Sa « frêle production » n'avait rien à faire avec la

¹⁾ Prêtre catholique né dans le Vorarlberg, dont les guérisons provoquées par des exorcismes étaient l'objet de nombreuses controverses.